

**VALENTINE GEORGET, Enseignant-chercheur en Sciences de gestion à Université Côte d'Azur**

**TITLE :**

Proposition d'un cadre intégrateur des pratiques de corporate entrepreneurship.

**Abstract:**

A travers cette recherche nous nous intéressons aux différentes formes de pratiques de corporate entrepreneurship (CE), qui est défini comme un processus entrepreneurial, qui implique un ou plusieurs individus (internes ou externes à l'organisation), mené avec ou au sein de l'organisation existante, pour permettre l'innovation ou le renouvellement stratégique de celle-ci (Sharma & Chrisman, 1999).

Pour permettre d'offrir une vision holistique et intégrative du corporate entrepreneurship par rapport aux autres formes de démocratisation des processus d'innovation, nous avons mené une étude qualitative basée sur une étude de cas multiples auprès de vingt grandes entreprises françaises (Insee, 2019) adoptant des pratiques de corporate entrepreneurship. Les résultats de cette recherche avancent que les pratiques de corporate entrepreneurship (1) naviguent entre deux contextes : un contexte interne d'innovation (le contexte d'employee-driven innovation) et un contexte externe d'innovation (le contexte d'open innovation). Ces mêmes pratiques peuvent être discriminées en fonction (2) de la localisation des ressources d'innovation (interne ou externe) impliquées dans les processus de CE, (3) des flux de connaissances (inbound, outbound ou coupled). En fonction de ces différentes modalités, nous mettons en évidences (4) six pratiques de CE qui peuvent coexister au sein d'une même entreprise et d'un même dispositif d'innovation. Ainsi, à travers ces différents résultats nous proposons un cadre intégrateur - théorique et pratique - des pratiques de corporate entrepreneurship.